

M. de  
Berincken.

Paris.

A la Haye ce 18. Jun 1708.

767.

Monsieur!

Je suis d'autant plus sensible de ce que vous souffrez  
que i'ay peur de comoyance de merita de ce que vous  
avez perdu. C'est de la vie de perdre une fidele  
compagne a l'agee on vous etoit; mais c'est infiniment  
plus d'en perdre une telle. Cependant c'est Dieu qui  
a fait veij. qui vous a comoyntes vous a voulu  
separer, et il falloit commencer de l'un costé on de  
l'autre. Voyez si il vous a fait injuste, apres  
vous avoir laisse si longtemps de ce qui m'you  
ne devoit plus estre a vous, mais a luy mesme.

Aprés tout, comme dit un sage a un amy d'ant  
la mesme affliction, en le menant sur la place  
Sainte Tom de La Ville. Regardez les toits de  
toutes ces maisons; voyez vous qu'il y a ay  
m, sont le quel la mesme igale que vous pleigner  
ne soit par arrivée? et pourquoi, seriez vous  
plus exempt que tout le monde? Non Monsieur,  
j'ay beaucoup d'autres reflexions a  
vous convaincre, comme vous; mais je n'y  
veux pas touger, comme a vous, qui ~~l'avez~~  
scavez tout ce qu'on seroit approude a d'autre.  
J'ayme mieux vous assigner sur vous mesme, et  
quer Dieu de vous condanne a profiter, en ce  
besoin, de la sagesse dont il vous a doné. C'est ce  
que je fay du fond de mon cœ, en me rapportant  
du reste a mes enfans, qui auont j'aypeu, tuz  
tote le gouvner de recevoir vos commandement,  
pour s'en retourner a la Patrie, on le recon,  
valesent a besoin de se voir reconfirmer tout  
a fait; Tous deux auont apres a que mesmes  
s'ouvent dont il vous a peen les gouvner, des  
maintenant ie vous en recon ~~l'avez~~ gouvner  
grats et m'en reconnois, s'il se peut, encon  
d'autant plus que je ne suis. &c.

